



مؤسسة دار الصانع
Maison de l'Artisan

RH N° ..2.4.0./22

DECISION

02 DEC 2022

Le Directeur Général de la Maison de l'Artisan :

Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n°07/2013 du 18 jourmada II 1434 (29/04/2013), relative à la nomination aux postes de responsabilité dans les Etablissements publics ;

Vu le statut régissant le personnel de la Maison de l'Artisan ;

Vu l'organigramme de la Maison de l'Artisan approuvé par le Ministre chargé des Finances en date du 21 septembre 2022 ;

Vu la Loi des cadres au titre de l'année 2022 ;

Vu la nécessité de service ;

DECIDE

Article 1 :

Un appel à candidature, interne et externe, est lancé afin de pourvoir les postes suivants :

- Chef de Département Coopération et Partenariats rattaché à la Direction du Marketing Stratégique ;
- Chef de Département Etudes, Veille et Structuration des Programmes rattaché à la Direction du Marketing Stratégique ;
- Chef de Département Moyens Généraux et Système d'Information rattaché à la Direction Support et des Systèmes d'Information.

Article II :

La candidature aux postes précités est ouverte aux personnes en activité, internes ou externes, justifiant les conditions suivantes :

Conditions pour tous les candidats :

- Être de nationalité marocaine ;
- Avoir des compétences et des connaissances approfondies dans les domaines en liaison avec le poste à pourvoir ;
- Avoir exercé la fonction de Chef de Service (ou Responsable assimilé), dans le secteur public ou privé, pendant au moins **3 ans**. Cependant, pour des nécessités de service, cette condition peut être dérogée.



ST



مؤسسة دار الصانع
Maison de l'Artisan

Autres conditions pour les candidats internes (exerçant à la Maison de l'Artisan) : le candidat doit satisfaire une des deux conditions suivantes :

- **Soit :** classé au moins au grade d'Ingénieur d'Etat ou Administrateur 2ème grade (échelle 11) ou grade équivalent ; disposer d'un diplôme supérieur d'au moins Bac+4 donnant l'accès au grade d'Administrateur 3ème grade (échelle 10) ou équivalent ; et avoir une expérience professionnelle cumulée d'au moins **10 ans** dans les domaines en liaison avec le poste à pourvoir tel que précisé dans les fiches postes ci-attachées ;
- **Ou :** disposer d'un diplôme supérieur d'au moins Bac+5 (Ingénieur, Master, Doctorat, ou équivalent) donnant l'accès à l'échelle 11, selon le statut de la fonction publique, et avoir une expérience professionnelle cumulée d'au moins **05 ans** dans les domaines en liaison avec le poste à pourvoir tel que précisé dans les fiches postes ci-attachées.

Autres conditions pour les candidats externes :

- Disposer d'un diplôme supérieur d'au moins Bac+5 (Ingénieur, Master, Doctorat, ou équivalent) donnant l'accès à l'échelle 11 selon le statut de la fonction publique ;
- Avoir une expérience professionnelle cumulée d'au moins **05 ans** dans les domaines en liaison avec le poste à pourvoir tel que précisé dans les fiches postes ci-attachées.

Article III :

Les missions et les attributions associées à chaque poste à pourvoir sont précisées dans les fiches postes ci-attachées.

Article IV :

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite ;
- Un Curriculum Vitae indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés ;
- Des copies certifiées conformes des Diplômes obtenus (joindre l'équivalence pour tout diplôme étranger ou issu d'un établissement privé) ;
- Des copies certifiées conformes des attestations de travail justifiant l'expérience du candidat ;
- La vision et le plan d'action que propose le candidat pour la gestion et le développement de l'entité en question.





مؤسسة دار الصانع
Maison de l'Artisan

Par ailleurs, chaque candidat retenu, à l'issu de l'examen du dossier de candidature, est tenu de présenter son projet de plan d'action devant une commission désignée à cet effet.

Article V :

Les dossiers de candidature doivent être déposés, ou envoyés par voie postale, à l'adresse suivante : Maison de l'artisan : 6, Tarik Al Marsa, les Oudayas, Rabat, BP 10030 ; ou à l'adresse électronique : maisonartisan@mda.gov.ma ; et ce au plus tard le **mardi 13 décembre 2022** avant 16h30.

Les candidats répondants aux critères requis seront convoqués pour l'entretien d'évaluation de l'aptitude du candidat à remplir les missions afférentes à chaque poste à pourvoir.

Article VI :

Une commission désignée par le Directeur Général de la Maison de l'Artisan se chargera de l'examen des dossiers de candidature et de mener les entretiens d'évaluation des candidats retenus et de délibérer à l'issu de ces entretiens.

Article VII :

La présente décision ainsi que les résultats de l'entretien de sélection seront affichés dans les locaux de la Maison de l'Artisan et publiés sur les sites web : www.mda.gov.ma et www.emploi-public.ma.

Directeur Général
Maison de l'Artisan
M. Tarik SADIK

